



Se déplacer en taxi collectif

C'est quoi ?

C'est un service de transport collectif sur réservation, avec des arrêts prédéterminés.

Il complète des zones sans transport collectif ou des secteurs où le bus circule difficilement.

Combien ça coûte ?

C'est le même prix que le bus, le métro ou le REM. Vous devez présenter un titre de transport valide lorsque vous montez à bord.

[Consultez la grille des tarifs](#)

Horaire du taxi collectif

Le taxi collectif est en service 7 jours sur 7 :

Dim. au ven. et jours fériés :
de 5 h à 1 h 30

Samedi : de 5 h à 2 h

Présentez-vous à votre arrêt de départ au moins **5 minutes** avant l'heure de passage du taxi.

Comment réserver ?

Réserver 30 minutes avant votre déplacement permet de vous garantir une place à bord. Comme c'est un service de transport collectif, d'autres clients peuvent se joindre à votre déplacement.

En ligne

1 Créez votre compte (une seule fois)

Suivez les indications pour remplir votre profil et vous inscrire gratuitement au service.

[M'inscrire](#)

2 Une fois connecté, cliquez sur **Nouvelle réservation**

3 Choisissez vos arrêts de départ et d'arrivée

Votre déplacement doit avoir **au moins un arrêt obligatoire**, à choisir comme point de départ ou d'arrivée.

[Consulter la liste des arrêts](#)

Vous pouvez rechercher un lieu par :

- numéro d'arrêt
- mot-clé
- point d'intérêt (ex. : hôpital, pharmacie)
- ligne

4 Choisissez l'heure et la date de l'aller et du retour

Des disponibilités sont offertes toutes les 10 minutes.

5 Vérifiez vos courriels

Si vous avez coché la case nous permettant de vous envoyer une confirmation, vous recevrez un courriel de confirmation de votre réservation.

Vous pouvez consulter la liste de vos déplacements prévus et passés dans la section Historique de votre compte. C'est aussi à cet endroit que vous pouvez annuler un déplacement.

[Réserver en ligne](#)

Par téléphone

1 Rejoignez le service de réservation au **514 636-6666**

Vous devrez indiquer vos arrêts de départ et de destination, l'heure et quelques informations pour votre profil comme votre nom et votre numéro de téléphone.

Si une aide à la mobilité nécessite un taxi accessible, veuillez le préciser lors de la réservation par téléphone. La réservation en ligne ne permet pas d'indiquer ce besoin.

Pour correspondre vers un autre mode de transport





Si vous devez faire une correspondance vers un bus, le métro, le train ou le REM vous devez valider votre titre en embarquant dans ces autres modes de transport.



281 Senneville/ Sainte-Anne-de-Bellevue



LÉGENDE

- 
Arrêts réguliers taxi collectif
- 
Arrêts obligatoires taxi collectif
- 
Terminus Macdonald
- 
Gare exo

Certains arrêts sont **obligatoires**. Lors de votre réservation, choisissez-en au moins un comme point de départ ou d'arrivée de votre déplacement.

Service à la porte dans le quartier Sainte-Marie

Dans le quartier Sainte-Marie, du lundi au vendredi aux heures de pointe, les arrêts prédéterminés ne sont pas obligatoires. Lors de la réservation, indiquez votre adresse : le service est offert à la porte, à condition que l'adresse soit dans la zone de service et que votre déplacement inclue un arrêt obligatoire. Consultez la carte pour confirmer que votre adresse se trouve bien dans la zone de service.

Pour tout savoir sur les services de taxi collectif, consultez le stm.info/taxi

